

Le prince, à son tour, répondit par un écrit où il s'exprimait en ces termes : « Pour l'amour de Dieu, de la sainte » Église romaine, du pape Calixte, et pour le salut de notre » âme, nous renonçons au privilège des investitures par l'an- » neau et par la crosse, et nous accordons à toutes les Églises » de notre empire les élections canoniques et les consécra- » tions libres. Nous restituons au saint-siège les terres et les régales » dont nous nous sommes emparés pendant nos divisions ; » et nous promettons notre appui au pape pour lui faire re- » couvrir celles dont nos sujets pourraient s'être emparés. » Nous rendrons également aux Églises, aux seigneurs et » aux citoyens les domaines qui sont en notre possession. » Enfin, nous donnons une paix entière et durable au pape » Calixte, à la sainte Église romaine et à tous ceux qui l'ont » défendue pendant nos discordes. »

Ces deux actes furent lus et échangés dans une plaine, sur la rive gauche du Rhin, où l'on avait dressé des tentes et un autel. Ensuite on rendit des actions de grâces à Dieu, et l'évêque d'Ostie célébra une messe solennelle, où il admit l'empereur à la communion et lui donna le baiser de paix. Il donna également l'absolution aux troupes qui les entouraient et à tous ceux qui avaient eu part au schisme.

C'est ainsi que le pape et le roi cimentèrent leur union, après avoir dévasté l'Allemagne et l'Italie, et avoir fait égorger les peuples de la Saxe, de la Bavière, de la Lorraine et de la Lombardie, pendant la moitié d'un siècle, pour une méprisable querelle d'investiture.

Heis dit à ce sujet : « Nous voyons clairement que les af- » faires qui bouleversent les états et qui coûtent tant de larmes

» et de sang aux peuples, ne sont que des puérilités ou des » prétextes employés par l'ambition des prêtres et des rois. » Depuis Charlemagne jusqu'à Henri IV, les investitures se » donnaient par la crosse et par l'anneau, comme étant chose » complètement indifférente à l'état et à l'Église ; mais sous ce » dernier empereur, les papes imaginèrent de faire de la » crosse et de l'anneau un palladium sacré dont ne pouvaient » approcher les mains impures des laïques ; et à l'aide de » cette prétention futile, ils bouleversèrent la société, aug- » mentèrent leurs richesses, et firent égorger plus de trois » millions d'hommes ! »

Dans l'année suivante, le pape tint un nouveau concile au palais de Latran, pour confirmer les traités conclus avec Henri, et pour défendre l'usurpation des biens de l'Église romaine, particulièrement ceux de Bénévent. On accorda aux croisés qui se rendaient à Jérusalem la rémission entière de leurs péchés ; on déclara leurs maisons, leurs familles et leurs biens sous la protection de saint Pierre ; on défendit aux laïques, sous peine d'anathème, d'enlever les offrandes qui étaient placées sur les autels des églises ; et l'on interdit aux seigneurs le droit de fortifier les basiliques pour en faire des places fortes ; enfin on condamna généralement toutes les aliénations faites sans le consentement du clergé. Il fut ordonné aux abbés et aux moines de ne point visiter les malades, de ne point célébrer l'office divin hors de leurs monastères, et de ne point appeler d'autres prélats que leurs évêques diocésains pour administrer les saintes huiles, pour consacrer les clercs et pour faire la dédicace de leurs nouveaux oratoires.

Les évêques qui composaient cette assemblée se plaignaient

fortement des moines, et voici comment ils s'exprimaient :
 « La gloire des chanoines et des autres ecclésiastiques est
 » entièrement obscurcie depuis que les religieux, s'écartant
 » des règles de leurs ordres, recherchent avec une ambition
 » insatiable les privilèges des évêques, et refusent de vivre
 » du travail de leurs mains, comme le prescrivent les règle-
 » ments de saint Benoît. Ils possèdent des églises, des terres,
 » des châteaux; ils prélèvent les dîmes et les oblations des
 » fidèles; enfin il ne leur reste qu'à nous arracher la crosse
 » et l'anneau pour nous avoir complètement dépouillés..... »

Après la tenue de ce concile, le pape, toujours attentif à consolider l'autorité du saint-siège, envoya en France, en qualité de légats, Grégoire, cardinal du titre de Saint-Ange, et Pierre de Léon, qui convoquèrent plusieurs synodes à Chartres, à Clermont, à Beauvais et à Vienne, pour confirmer les actes du concile de Latran.

Mais au moment où le saint-père, parvenu à l'apogée de sa puissance, s'applaudissait du succès de sa politique, il fut tout à coup attaqué d'une fièvre violente qui l'emporta en quelques heures. Il mourut le 12 décembre 1124, après un pontificat de cinq ans et dix mois.

HONORIUS II,

JEAN COMNÈNE,
empereur d'Orient.

168° PAPE.

LOUIS VI,
roi de France.

Préliminaires de l'élection d'Honorius. — Célestin, élu pape, est forcé d'abdiquer. — Schisme du monastère de Cluny. — L'abbé Pierre et l'abbé Pons se rendent à Rome pour être jugés. — Pons est enfermé dans une tour par ordre du pape. — Honorius tourne en dérision la piété sincère du prieur Matthieu. — Schisme dans le couvent du Mont-Cassin. — L'abbé Orderise est excommunié. — Il méprise les foudres du Vatican. — Les moines se livrent un furieux combat au Mont-Cassin. — Le doyen Nicolas est choisi pour abbé. — Il vole le trésor du couvent. — Honorius fait élire un autre abbé. — Guerre entre le pape et le comte Roger. — Affaire d'Étienne, évêque de Paris. — Mort d'Honorius.

Calixte II étant mort, deux factions se formèrent aussitôt pour l'élection d'un nouveau pape; Léon de Frangipane voulait élever au pontificat Lambert, évêque d'Ostie, et l'autre parti demandait pour souverain pontife Saxon d'Anagnia, cardinal de Saint-Étienne au mont Celius. L'adroit Léon, afin de tromper plus facilement les cardinaux, employa une ruse assez singulière : il feignit d'abandonner son protégé, et la veille de l'élection il se rendit en grand mystère à la demeure de chaque cardinal pour engager les chapelains à se rendre au conclave le lendemain avec une chape rouge cachée sous